Martignac, à qui a manqué la même chose ; en 1831, l'homme dont on ne doit prononcer le nom qu'avec émotion et respect, Casimir Périer, à qui il n'a rien manqué, pas même une mort glorieuse au service de la France.

C'est la politique de mes amis, à qui il ne manquera rien non plus, veuillez le croire.

Voilà comment ma politique, comme vous voulez bien dire, n'est ni révolutionnaire ni contre révolutionnaire. Elle se place, comme dans une forteresse, dans la Révolution faite, celle de 1789, parce qu'elle est devenue gouvernement. Elle a devant elle les révolutionnaires nouveaux, à qui elle dit : On ne passe pas ! Elle a derrière elle les demeurants d'un autre âge, à qui elle dit : On ne passe plus !

Vous vous étonnez, Monsieur le rédacteur, qu'en présence d'une situation où, dites-vous, la liberté de la presse ne connaît plus de limites, où le suffrage universel est là pour exprimer la volonté du pays, où l'on annonce la présentation prochaine de divers projets de loi conformes au vœu de la nation, où le gouvernement, au lieu de rétrograder, avance de plus en plus, je voie à l'horizon les contre-révolutionnaires évoquant le fantôme d'un nouveau ministère Polignac.

Je m'étonne de votre étonnement.

Lorsque je vois le ministère, dont j'honore tous les membres, dont plusieurs ont mon amitié, dont quelques-uns ont ma confiance, accumuler les fautes comme à plaisir; quand je l'ai vu proroger indéfiniment la Chambre au moment où il y avait à organiser la réforme et ne céder qu'à la pression extérieure pour la convoquer à deux mois de distance; quand je vois l'absence de toute direction ; quand je vois effacer jour par jour le prestige, le caractère et la force de la réforme, révolution pacifique qui est la seule barrière contre une révolution furieuse, — j'ai le droit de dire que je n'ai pas foi dans ceux qui n'ont pas la foi ; j'ai le droit de craindre qu'ils ne regardent tout ce qui s'est fait comme un essai regrettable; — j'ai le devoir de m'inquiéter et de redouter qu'on ne cherche à conseiller à l'empereur, au nom de je ne sais quelle terreur insensée, un ministère de la dernière heure

Recevez, etc.

Marquis D'ANDELARRE.

Andelarre, le 25 octobre 1869.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, vendredi 29 octobre.

Nous voilà revenus pour un mois au calme plat de la politique. Il semble que tous les partis, même celui du gouvernement, soient tout à fait dévoyés et aient besoin de quelques semaines de calme et de réflexion pour trouver leur voie naturelle. Le désarroi est partout. La gauche, le tiers parti, la droite ont perdu leur boussole, et le gouvernement subit l'assaut des influences les plus opposées. La journée du 26 octobre a été le signal de la débandade générale; et pendant que l'Empereur retournait à Compiègne, la plupart des députés venus à Paris pour surveiller les événements de la fameuse journée, regagnaient leurs pénates.

Les députés de la gauche ont double souci en ce moment : ils sont obligés de préparer leur plan de campagne contre le gouvernement; ils ont à se défendre des attaques des irréconciliables. Vous savez que les députés de Paris ont été sommés de donner leurs démissions. C'est la question du mandat impératif qui revient sur l'eau. M. Jules Favre qui, par un sentiment de dignité généralement approuvé, aurait refusé de se rendre à la fameuse réunion du boulevard Clichy, a pris l'initiative d'une manifestation par laquelle lui et ses collègues auraient déclaré ne pas vouloir se soumettre à la loi du mandat impératif que les irréconciliables de la presse et des clubs prétendent leur imposer. Ses collègues n'ont pas été de son avis, et toute manifestation a été ajournée. On s'est séparé en se donnant rendez-vous à quinzaine.

Les membres du tiers-parti n'ont fait qu'échanger des lettres, et je sais que la plupart de ces lettres se prononcent contre tout projet de manifestation et même de réunion avant l'ouverture de la session.

Seul, M. Mathieu, avec une persévérance méritoire, n'a pas renoncé à constituer une majorité conservatrice, c'est à dire à former un bataillon de votants. La tache est ardue, et l'on me rapporte que bon nombre de ses collègues auxquels il a écrit ne lui ont pas encore répondu.

Le gouvernement se trouve donc en face de partis désorganisés, et sa situation serait excellente s'il se décidait résolûment à ne pas marchander les concessions. On nous dit que l'Empereur est retourné à Compiègne avec les meilleures dispositions d'esprit : quelques uns même ont ajouté qu'il était radieux de l'issue de la fameuse journée. Si c'est une flatterie, elle est au moins maladroite, car elle donnerait à entendre que le gouvernement avait conçu des craintes sérieuses, ce qui ne ferait pas son éloge. Quoiqu'il en soit, on assure que l'Empereur a, à diverses reprises, déclaré qu'il entendait ne pas soustraire son gouvernement aux conséquences logiques du sénatus-consulte, et le discours du trône serait très explicite sur ce point; mais il aurait aussi exprimé sa volonté de rester le gardien vigilant de l'ordre public.

On assure que, dans le Conseil des ministres présidé par l'Empereur aux Tuileries avant son départ pour Compiègne, a été agitée la question de savoir s'il convenait de rappeler aux journaux que la loi sur la presse existe toujours. Il a été décidé que l'on laisserait aller les choses.

Le cardinal de Bonald va, dit-on, quitter l'archevêché de Lyon; il y serait remplacé par le cardinal Bonaparte.

Il y aura la semaine prochaine, à Paris, une réunion de négociants et fabricants, présidée par M. Pouyer-Quertier. Il s'agit d'une manifestation contre les traités de commerce.

M. Schneider n'a pas encore quitté Paris. Quoiqu'on en dise, il n'a pas renoncé à se porter candidat à la présidence du Corps législatif.

Vous pouvez constater que le *Journal officiel* s'exécute lui-même ce matin à propos de l'affichage scandaleux de ces jours derniers. Désormais le *Journal officiel* ne sera placardé qu'aux murs des vingt mairies de Paris et la page d'annonces n'y figurera pas. MM. Wittersheim et Cie ont fait là une bien fâcheuse spéculation, et il est probable qu'en présentant le tableau de leurs dépenses, ils solliciteront prochainement la résiliation du contrat signé par eux avec le gouvernement. Il faut espérer qu'on en viendra à ne plus faire du *Journal officiel* qu'une feuille destinée à enregistrer les actes du gouvernement et les comptes rendus authentiques des débats législatifs.

Depuis le 26 octobre, les réunions publiques ont repris leur cours; mais on a remarqué que les salles étaient loin d'être pleines : cela tient sans doute au mauvais temps ; et puis les salles ne sont pas chauffées. Il est vrai que si on les chauffait ce serait encore pis.

Diverses personnes seront invitées à aller passer quelques jours à Compiègne, mais il n'y aura pas de séries réglementaires d'invités à cause de l'absence de l'Impératrice.

Il paraît que le prince Napoléon, en quittant Prangins, s'est dirigé non pas vers Paris, mais vers Florence.

On annonce le prochain départ pour Rome, de l'ex-reine Isabelle. Elle serait depuis quelque temps très en froid avec la cour des Tuileries par suite de son refus obstiné d'abdiquer en faveur du Prince des Asturies. A présent, il serait trop tard. Diverses lettres de Madrid affirment que les chances du duc de Montpensier se sont accrues dans ces derniers temps par suite de l'insuccès de l'insurrection républicaine et du double refus du duc de Gênes et du roi Ferdinand.

Les élections complémentaires pour le département de la Seine sont, dit-on, fixées aux 21 et 22 novembre.

Le général Daumas, ancien directeur des affaires arabes, en Algérie, vient de publier chez Michel Lévy un volume des plus intéressants : *La vie arabe et la société musulmane*. Dans ce livre plein de faits et qui contient de curieuses révélations, le général étudie cette question si longtemps controversée : la fusion entre les Arabes et les Européens est-elle possible. Il cite à ce sujet une opinion qu'il semble partager, celle du vieux Moustapha ben Ismael, l'ennemi d'Alb-el-Kader et général au service de la France. Moustapha disait un jour au maréchal Bugeaud : « Prends un Français et un Arabe, mets-les dans une marmite et fais les bouillir ensemble à gros bouillon pendant 24 heures. Au bout des 24 heures tu reconnaîtras encore le bouillon du chrétien et le bouillon du musulman. Ils ne seront pas plus mêlés que leurs idées ne peuvent se confondre. »

Dans une autre circonstance, il disait à un officier général : « Tu n'ignores pas que le levrier porte la queue en trompette. Eh bien ! cette queue, pour la redresser, enferme-la dans un fourreau solide, laisse l'y pendant un an si tu veux, puis sors là de son étui et tu seras tout étonné de la voir reprendre sa forme première. L'arabe, c'est la queue du lévrier. Jamais tu ne pourras rendre droit ce que la nature a fait tortu. »

Les choses ont-elles changé depuis le temps de l'agha Moustapha-ben Ismael ?

CH. CAHOT.

BOURSE DE PARIS DU 29 OCTOBRE.

Le marché est agité par la lutte entre vendeurs et acheteurs en vue de la réponse des primes qui se fera demain jusqu'à deux heures et demie, les variations sont peu importantes ; ce n'est qu'à ce moment là que la baisse a commencé ; la convocation prochaine des électeurs parisiens a mal impressionné la spéculation ; mais le découvert reste considérable, et l'on prévoit que la liquidation se fera en hausse.

CELLIER.

M. Louis Ulbach ayant publié dans la *Cloche* un portrait du duc d'Aumale, le prince exilé lui a adressé la lettre suivante que publie le *Figaro* :

Orléans-House.
Twickenham
Middlesex.

25 septembre 1869.

Monsieur,

J'ai un peu hésité à vous écrire. Vous avez fait de moi un portrait si flatteur que j'éprouve quelque embarras à vous remercier. Mais il est un point sur lequel je peux, sans fausse modestie, vous dire que vous m'avez bien jugé. Oui, j'aime la France, je l'aime passionnément ! Et quand vous rappelez à son souvenir ceux qui l'ont servie et qui ne vivent que pour elle, quand vous demandez que les portes de la patrie soient rouvertes à tous ses enfants, vous m'allez au cœur, et j'ai le droit de vous tendre la main en vous disant : « Merci ! »

H. D'ORLÉANS.

On lit dans le *Nord* :

« M. Duruy, perplexe à l'approche du 26 octobre, et probablement peu rassuré sur la durée de l'empire, qu'il conserve comme sénateur à raison de 30,000 fr. par an, vient de se faire allouer une pension de 6,000 francs. Un certificat d'infirmité, dit la *Presse*, a dû être joint à la proposition ministérielle. » Ce ne peut être un certificat d'infirmité intellectuelle, car il y a quelque esprit dans ce fait de cumuler comme infirme une pension de 6,000 francs avec un traitement de sénateur. — Covielle. »

On lit dans l'*Univers* :

« Les maisons centrales renferment, pour attentats aux mœurs, « quatre fois plus » d'instituteurs laïques que d'instituteurs congréganistes.

« Nous disons « quatre fois plus. »

« Le dernier « Tableau de la justice criminelle » montre, parmi les instituteurs et professeurs laïques, « onze fois plus » de condamnés que parmi les instituteurs et professeurs appartenant à des congrégations.

« Nous disons « onze fois plus »

Le propre d'une certaine presse étant de compter avec soin tous les frères condamnés en cour d'assises pour conclure à la fermeture absolue des écoles primaires congréganistes, il est de bonne guerre que l'*Univers* lui oppose le même raisonnement. Il nous paraît d'ailleurs bien puéril de faire ainsi le dénombrement des forçats fournis par l'instruction primaire laïque et de ceux fournis par l'instruction primaire congréganiste. Qu'est-ce que cela prouve? que la perversité se glisse partout et qu'elle se mêle à tous les états. Le monde se doutait de cette vérité avant les statistiques de l'*Opinion nationale* et celles de l'*Univers*. (*Journal de Paris*)

CHRONIQUE LOCALE.

Nous complétons aujourd'hui les renseignements que nous avons donnés avant-hier sur la réunion tenue chez M. Jules Brame. Après la déclaration des députés affirmant qu'ils étaient prêts à se rendre immédiatement à Paris, les industriels présents se sont rendus au comité linier pour décider si la démarche de nos représentants devait être faite avant ou après le meeting.

« Dans la soirée, dit le *Progrès du Nord*, une nouvelle réunion avait lieu chez M. Jules Brame, où les députés avaient dîné. Une députation des industriels a annoncé que l'assemblée s'était prononcée pour une démarche immédiate de la députation du Nord auprès du gouvernement.

» Cette démarche aura pour but d'exposer la situation industrielle du nord de la France et de demander la dénonciation des traités de commerce avant le 4 février prochain.

» Quant à l'objection déjà formulée par M. Ozenne, qu'il est impossible de dénoncer les traités avant l'établissement d'un tarif général, les députés sont chargés de répondre que les industriels du Nord acceptent le maintien des tarifs conventionnels jusqu'au moment où le tarif général pourra être mis en vigueur.

» Avant de se séparer, les députés ont chargé l'un de leurs collègues, M. Kolb-Bernard, de se rendre aujourd'hui même à Paris, et de se mettre aussitôt en communication avec le gouvernement, afin qu'il puisse être donné suite sans aucun retard à la résolution prise hier. Les députés demanderont à être entendus, non par l'empereur, mais — et ce sera la un fait nouveau — par le Conseil des ministres. »

Le *Journal d'Amiens* commence aujourd'hui la publication du compte-rendu de la Chambre de Commerce d'Amiens et des délégués de l'industrie picarde, qui a eu lieu mardi dernier, 26 octobre, sous la présidence de M. Ozenne.

Comme à Lille et à Roubaix, M. Ozenne s'est appuyé sur les chiffres de nos exportations pour déclarer que les résultats des traités de commerce n'avaient pas été onéreux pour notre industrie, parce que l'importance de l'exportation des marchandises fabriquées a augmenté depuis 1860. Voici la réponse qui a été faite à cet argument par M. A. Roger, rapporteur pour l'industrie de la filature et du tissage des laines :

Quant au chiffre des exportations à l'étranger comparé à la prospérité générale, la statistique ne peut indiquer de résultats positifs à ce sujet. Lorsque le manufacturier, libre de ses actions, augmente ses exportations, cela peut et généralement doit être un signe de prospérité croissante ; mais, lorsque par des circonstances quelconques, il est réduit à faire des exportations forcées, c'est le résultat inverse qui se produit.

Supposons, par exemple, un industriel produisant, avec les traités de 1860, pour un million de tissus dont la moitié était placée en France et l'autre moitié exportée à l'étranger, lesquelles marchandises donnant un bénéfice raisonnable de 3 %, lui procuraient un bénéfice de 30,000 fr. par an.

Si, par suite de l'introduction étrangère, sa vente sur le marché intérieur est réduite de moitié, il est obligé alors, tout en ne produisant que la même quantité, d'élever son exportation jusqu'à 750,000 f. au lieu de 500,000, et si la concurrence à l'intérieur et l'excès de l'exportation à l'étranger déprécient la marchandise et lui occasionnent une perte de 3 %, il en résultera qu'au lieu de faire un bénéfice de 30,000 francs, il subira une perte de la même importance ; néanmoins, la statistique s'emparant du chiffre exposé dira : que l'industrie et le travail sont plus prospères, parce que l'exportation a augmenté de 50 0/0; tandis qu'en réalité la perte est de 3 0/0 et que la somme de travail n'est point plus importante.

La statistique, je le répète, en certaines circonstances, ne prouve rien ; ce qu'il faut établir et rechercher, ce ne sont point les quantités de marchandises mises en mouvement, mais les résultats que les déplacements ont produits pour les industriels et les travailleurs.

Quant à la question de la suppression des traités de commerce, voici, d'après le *Journal d'Amiens*, les déclarations de M. Ozenne à cet égard :

M. Ozenne expose les difficultés que présenterait la suppression immédiate des traités, et il dit que le gouvernement soutiendra les principes de sa politique commerciale qu'il croit utile, mais cependant qu'un tarif général de douanes, établi sur les bases des traités de commerce, sera présenté à l'approbation du Corps législatif.

Sur une observation faite par l'un des membres de la réunion, M. Ozenne dit : Le gouvernement est tout disposé à venir en aide à l'industrie, la preuve la plus grande que je puisse vous donner à ce sujet, c'est ma présence parmi vous.

Puis il ajoute : Mais il ne faut pas se dissimuler les difficultés de la situation, parce que si l'on dénonçait immédiatement les traités de commerce avec l'Angleterre, une grande quantité de ses produits se trouveraient, comme précédemment, en présence d'un tarif douanier, existant encore, et les frappant de prohibition. Il est impossible de dénoncer les traités avant qu'un tarif général des douanes soit élaboré par le Corps législatif, et comme le gouvernement ne s'est pas encore occupé de la rédaction de ces tarifs, et que la Chambre devra employer beaucoup de temps pour examiner et discuter une loi aussi importante et aussi complexe, il faut se résigner à attendre encore.

La dénonciation des traités n'est pas possible actuellement, parce que nous ne sommes pas en mesure et que nous n'avons rien pour les remplacer. — Quelqu'un d'ailleurs est-il en mesure d'indiquer un moyen pratique ?

Le moyen est excessivement simple, réplique M. Roger, et il peut immédiatement donner satisfaction à notre demande;

— De retomber dans l'inaction—répartit Tristan — de reprendre le fardeau de mes souvenirs; de rester oisif en présence des idées qui m'ont tourmenté depuis que je ne suis plus enfant : c'était l'impossible que vous exigiez de moi ! je l'ai compris, et comme je voulais être fidèle à mes promesses, j'ai adopté le seul moyen qui fut à ma portée pour les remplir.... Si j'y renonce, je ne réponds plus de rien.

— Et si, votre pauvre sœur ?

— Quand j'aurai dissipé ma fortune, il lui restera encore la sienne.

— Elle voudra toujours la partager avec vous.

— Je refuserai.

— Saurez-vous vous arrêter à temps ?

— Ceci me regarde. Je ne suis pas un malhonnête homme, vous le savez bien.

— Enfin, j'aurai rempli mon devoir ! murmura M. Vialard, comme s'il se parlait à lui-même; puis, élevant la voix, il ajouta :

— J'ai encore quelque chose à vous dire, Tristan. Il s'agit d'une offre. . Vous me promettez, n'est-ce pas, que vous ne vous en offenserez point ?

— Ne vous ai je pas prouvé que je savais tout entendre ?

— J'ai quelques économies — reprit timidement le bon curé — elles sont à votre service. Je puis même dire qu'elles vous appartiennent, car je n'aurais pu les réunir si votre pauvre père m'avait laissé une seule charité à faire dans le pays.

L'émotion de M. Vialard était si profonde, son dévoûment se manifestait sous une forme si délicate, que Tristan fut un moment attendri. Les sentiments généreux qui sommeillaient dans son cœur parurent sortir de leur engourdissement, et dominèrent passagèrement l'orgueil dont il avait fait jusqu'à ce jour sa seule vertu. Il saisit avec vivacité les mains de son vieil ami, les pressa chaleureusement dans les siennes; il allait peut-être lui abandonner la conduite de sa vie, quand on vint annoncer que le baron d'Igornay faisait demander si M. le comte de Beauregard pouvait le recevoir.

— Dites que j'en serai charmé—répondit Tristan.—Mon ami—continua-t-il en se levant pour reconduire le prêtre qui s'était levé lui-même pour se retirer avec la discrétion qui était dans ses habitudes — nous reprendrons cet entretien qui a été pour moi une nouvelle preuve de votre affection, et en attendant je vous remercie de votre franchise et de votre dévoûment.

Il n'en put dire davantage, mais c'était beaucoup pour lui; d'Igornay entrait, M. Vialard s'éloigna, plus content de sa visite qu'il n'avait osé l'espérer.

D'Ignoray, comme la première fois que nous l'avons vu, comme chaque fois que nous le verrons, portait ses bottes à la prussienne, son habit bleu barbeau, son immense jabot ; seulement il avait remplacé, par égard pour la canicule, son pantalon de casimir gris par une culotte courte de nankin, et son gilet chamois par un vêtement de même espèce en piqué blanc.

Son maintien était grotesquement solennel quand il salua le jeune comte, et ce fut avec une gravité cérémonieuse qu'il lui serra la main : puis, lorsqu'il fut assis, il regarda autour de lui d'un air mystérieux, comme pour s'assurer que personne ne pouvait l'entendre, et il dit à Tristan avec une émotion qui faisait frissonner son jabot sur sa poitrine.

— Monsieur le comte, je voudrais avoir un entretien confidentiel avec vous.

— Je suis à vos ordres, monsieur, répondit Tristan.

XIII

INCONVÉNIENTS D'UNE CONSCIENCE TROUBLÉE.

D'Igornay avait déjà la bouche ouverte, et il est permis de supposer qu'il allait parler, quand un coup discret frappé à la porte le fit tressaillir sur son siége. Il roula autour de lui des yeux hagards à force d'être ronds, et il dit à voix basse à Tristan :

— Monsieur le comte, nous aurait on entendus ?

— Je ne le crois pas — répondit Tristan en souriant — d'ailleurs nous avons très peu causé encore.

La figure de d'Igornay se rasséréna : il crut, en effet, se souvenir qu'il était encore maître du secret qu'il venait confier au fils de son ancien ami.

— Entrez — répéta Tristan. — Ah ! c'est vous madame Berny — continua-t-il, en voyant la femme de charge avancer la tête dans l'appartement. — Je suis en affaires : si quelqu'un a à me parler, qu'il revienne plus tard.

— Monsieur le comte — répondit madame Berny — c'est mademoiselle qui vient de rentrer ; elle voudrait parler à monsieur et elle n'a qu'un mot à lui dire, assure-t-elle.

— Vous permettez, baron d'Igornay ? — demanda Beauregard, en se levant pour sortir. — Il s'agit probablement de quelques ordres à donner à mes ouvriers pour demain, et ma sœur voudrait me consulter.

— Les dames avant tout — s'écria le baron avec un galant enthousiasme. — Allez à vos affaires, monsieur le comte, et je vous attends de pied ferme avec ce numéro du *Journal des Chasseurs* : charmante collection, ma foi !

— Mademoiselle est dans sa chambre — dit madame Berny à Tristan, quand ils se trouvèrent tous les deux dans le corridor.

— Elle n'est pas malade, j'espère ?

— Non, monsieur; mais elle paraît bien inquiète, car elle n'avait pas sa voix ordinaire.

Tristan doubla le pas. Lui aussi éprouvait un vague tourment dont il ne pouvait se rendre compte.

Une profonde obscurité régnait dans la chambre d'Alliette; mais elle n'empêcha pas Tristan de voir sa sœur dès qu'il fut entré. Elle était debout dans l'embrâsure d'une fenêtre ouverte, et son profil se dessinait sur l'azur étoilé du ciel comme sur le fond d'un tableau.

— Pardon, mon frère, — lui dit-elle tendrement — mais j'avais absolument besoin de vous parler. M. d'Igornay est chez vous, n'est-ce pas ?

— Oui, et même il m'y attend.

— Que vous a-t-il dit ? — demanda Alliette d'une voix tremblante.

— Rien encore : vous savez qu'il n'est pas expéditif.

— Ah ! Dieu soit loué — s'écria Alliette. — Eh bien, mon frère, je vous apprends qu'il vient pour vous demander ma main.

— Pour lui ! — dit Tristan en éclatant de rire.

— Non : pour son fils César.

— Et c'est ce qui vous trouble ainsi ?

— Convenez qu'il y a bien de quoi.

— Il y a de quoi rire, et rien de plus. D'abord, n'êtes vous pas votre maîtresse ? Ensuite, me supposez-vous assez dépourvu de jugement et d'affection pour vous, pour vouloir vous unir à ce pauvre César ?

— Il est riche, bien né, c'est un brave jeune homme : tous ces avantages m'ont fait frémir.

— Rassurez-vous, ma bien aimée petite sœur — répondit Tristan avec un mélange de gaîté et de mélancolie. — Vous ne ferez jamais que le mariage que vous voudrez faire, et si vous prenez conseil de moi, je serai difficile pour vous, je vous en avertis.

— Ainsi vous remercierez poliment, mais positivement M. d'Igornay.

— Je vous le promets.

— Bien vrai ?

— Je vous le jure, Alliette ! — interrompit Tristan avec une vivacité qui ressemblait un peu à de l'impatience.

— Je vous crois, mon ami. Seulement, pour me remettre de mes sottes terreurs, je vous demanderai de me venir dire comment les choses se seront passées. Vous me retrouverez au salon. Soyez bien aimable, au moins, tout en étant bien positif : vous savez que mon père l'aimait beaucoup, quoiqu'il eût la bonté de nous permettre de rire quelquefois à ses dépens.

— Soyez tranquille, ma sœur. A tout à l'heure donc, au salon.

Et Tristan ayant baisé tendrement la main d'Alliette, se hâta d'aller retrouver d'Igornay.

(*La suite au prochain numéro.*)